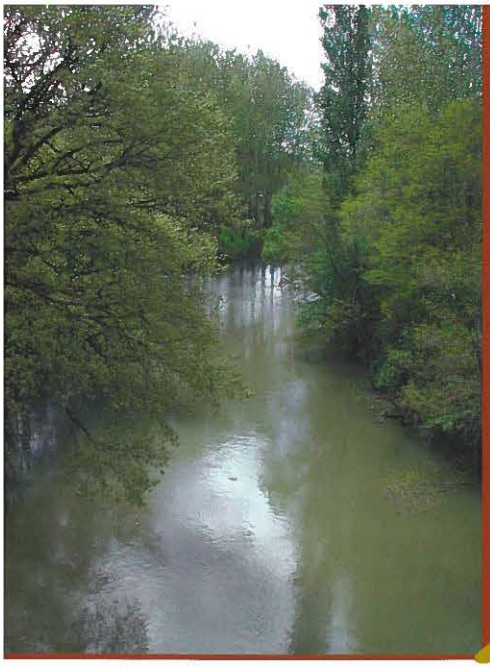

N° 2 - octobre 2007

LES CAHIERS DU Patrimoine DE Graulhet

À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE DE GRAULHET...

La présente collection a pour ambition d'offrir aux Graulhétois et à leurs visiteurs un nouveau regard sur le patrimoine exceptionnel, mais aussi tellement menacé, de la commune, véritable encyclopédie de l'Art de Bâtir et de l'Art de Vivre de la Préhistoire à nos jours.

Ce cahier a l'ambition de faire (re)découvrir la richesse patrimoniale que représentent les paysages de la commune.

Qu'ils soient naturels ou cultivés, bâtis ou non, exploités ou non, anciens ou récents, majeurs ou ordinaires, les paysages ruraux et leurs éléments remarquables revêtent une valeur patrimoniale incontestable, en tant que cadre de vie, support d'activités, lieu d'identité et de mémoire.

Le patrimoine paysager de Graulhet et ses particularités

Le paysage constitue un patrimoine perceptible par tous

La commune de Graulhet ne se réduit pas à la ville, elle est également un vaste territoire rural. Lieu de rencontre entre l'homme, la nature et les ressources qu'elle prodigue, le paysage constitue un patrimoine perceptible par tous. Il ne laisse personne indifférent : chacun de nous a un regard, une sensibilité, un intérêt particulier pour le paysage.

Outre le patrimoine bâti qui se répartit sur le territoire, la commune de Graulhet recèle un patrimoine paysager de grande qualité. Façonné au cours de l'histoire par les hommes et les femmes qui l'habitent et le travaillent, le paysage est le reflet d'une identité culturelle qui persiste tout en évoluant sans cesse.

Connaître, reconnaître et comprendre les caractéristiques qui forgent le paysage, notamment environnementales et culturelles, s'avère indispensable à la gestion et à la mise en valeur des spécificités patrimoniales de Graulhet.

Document édité par la Ville de Graulhet. Impression : Imprimerie ESCOURBIAC
Rédaction & Conception : Isabelle MOULIS, Ethnologue-Agronome & Jean-François LAMOUR, Architecte Urbaniste, avec le concours de Patrick GIRONNET, Architecte des Bâtiments de France & Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn. Iconographie : Isabelle MOULIS, Patrick GIRONNET, Henry MANAVIT, Service Communication de la Ville de Graulhet.
Document cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme LEADER+.

Le territoire communal et ses paysages remarquables

Comprendre un paysage permet d'accompagner ses évolutions

Les paysages résultent de la combinaison de deux grandes composantes :

- Le socle naturel (relief, hydrologie, végétation...),
- Les activités humaines (agriculture, habitat, déplacement, industrie...).

Si les caractéristiques naturelles orientent les grands traits des paysages, les hommes, par leurs activités, façonnent la nature et laissent des empreintes diverses sur le territoire. Les modes d'utilisation des ressources ont varié au cours du temps et leur perception dans nos paysages actuels s'avère parfois discrète. Pourtant la Préhistoire et le Moyen Age ont jeté les bases des activités humaines dont nous avons hérité des XVIII[e] et XIX[e] siècles.

Comprendre comment est structuré le territoire communal à travers ses paysages remarquables, permet de mieux prendre en compte la richesse et la diversité de son patrimoine, tout en resituant son rôle dans l'histoire des pratiques des hommes et des femmes qui l'ont façonné.

La différenciation des paysages

Attestée par de nombreux vestiges archéologiques, la présence ancienne de l'homme sur le territoire a favorisé la différenciation des paysages, selon les modes d'utilisation des ressources et leur intensité.

Des paysages «naturels»

Certains secteurs du territoire sont remarquables par la présence de quelques espèces végétales ou animales rares qui leur confère un statut privilégié, bien que la plupart des espaces aujourd'hui considérés comme «naturels» résulte de l'abandon de l'exploitation de ressources naturelles renouvelables.

Des paysages «modelés» par l'exploitation des ressources

L'exploitation des ressources naturelles, tout à fait déterminante dans l'économie traditionnelle et dans la vie rurale d'autrefois, a modelé les paysages par le prélèvement de certaines espèces, notamment d'arbres (bois de chauffe ou matériau de construction) ou de ressources géologiques (carrières).

Des paysages «cultivés» par la pratique d'activités agricoles

Enfin, la mise en culture de certaines parcelles a façonné, au fil des années, des paysages «cultivés», encore exploités ou pas.

Une mosaïque de paysages

Le territoire de Graulhet est une mosaïque de paysages qui s'organisent et s'individualisent selon des caractères géographiques et humains précis. Ils s'articulent entre eux par des zones de transition, ou, au contraire, des limites franches (rupture de pente, cours d'eau, etc.). Au cœur de cette diversité paysagère, les modes d'occupation de l'espace et les caractéristiques du bâti traditionnel jouent un rôle déterminant.

Les collines étagées (nord)

Les premières terrasses alluviales du Dadou

Les vallons au cœur des collines

Le Dadou et ses berges naturelles

Les reliefs collinaires (sud)

La plaine alluviale du Dadou

Le Dadou et ses berges naturelles

La rivière Dadou, axe structurant du territoire, traverse la commune d'est en ouest, en formant une boucle (méandre) à proximité de laquelle le bourg s'est développé.

Le Dadou

Le Dadou compte plusieurs affluents, qui drainent un bassin-versant fort étendu. Les deux affluents les plus importants sont les ruisseaux d'Agros et d'Agouyre.

Le Pont Vieux

Végétation, plages de galets et falaises

Rivière au régime hydrique irrégulier, le Dadou coule dans une vallée «sauvage», où alternent plages de galets et falaises tranchées dans le calcaire. Outre son apparente confidentialité, liée à son accessibilité souvent difficile, cette vallée est remarquable par sa ripisylve : cette végétation spécifique (frênes, saules, peupliers, bambous, etc.) qui borde ses berges et souligne son tracé dans le grand paysage, abrite une faune ornithologique particulière (martin-pêcheurs, hérons, etc.).

Le franchissement

Coulant au creux d'une vallée profonde, le Dadou a conduit à la construction de plusieurs ouvrages d'art permettant son franchissement. Le pont le plus emblématique est le Pont Vieux (Monument Historique), desservant la ville médiévale depuis le XIII[e] siècle. D'autres ponts se répartissent sur son cours, respectivement d'est en ouest : le pont de Saint-Hilaire (La Pauquié), le pont de Talmié, le pont de Ferran, le pont de Saint-Pierre, le pont des Voûtes, le pont de La Bressolle, le pont de la route de Busque (proche de Lézignac), le pont du Moulin Neuf.

Le Moulin Neuf

Les moulins sur le Dadou

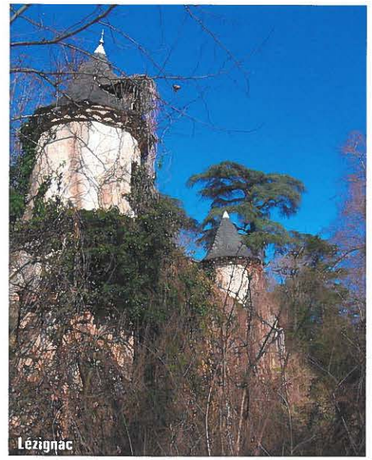
Lézignac

De tous temps, le Dadou a représenté une ressource en eau très utile.

Dès le Moyen-Âge, les hommes de Graulhet ont cherché à employer la force hydraulique du Dadou pour mécaniser leurs activités. Huit moulins polyvalents (grain, farine, huile, pastel) se répartissent sur son cours, respectivement d'amont en aval : le Moulin de la Fabrié, le Moulin de Talmié, le Moulin de Ferran, le Moulin du Seigneur (Saint-Jean), le Moulin du Pont des Voûtes, le Moulin de La Bressolle, le Moulin de Lézignac (Site Classé) et le Moulin Neuf.

Le Moulin du seigneur

Les chaussées du Dadou : le bruit familier de l'eau qui cascade

Le cours du Dadou est ponctué de dix chaussées, aménagées aux abords d'un moulin généralement en activité depuis plusieurs siècles.

Que serait Graulhet sans le bruit de l'eau qui franchit, telle une cascade, les chaussées du Dadou... Outre l'ambiance sonore familière qu'elles provoquent, les chaussées jouent un rôle essentiel dans l'écrêtage des crues, indispensable pour la protection des biens et des personnes.

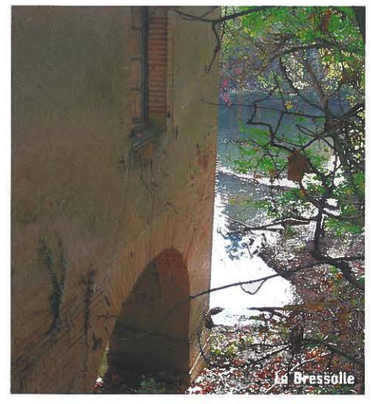
La Bressolle

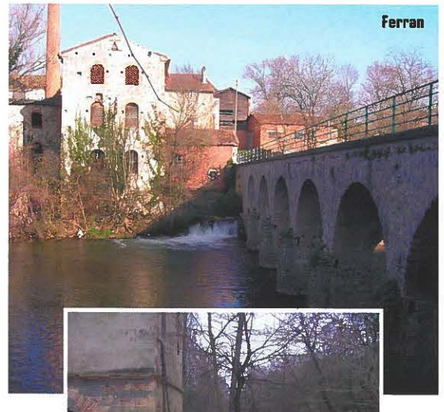
Ferran

La Fabrié

Talmié

Les premières terrasses alluviales du Dadou

Résultant de l'étagement de l'espace communal depuis la rivière jusqu'aux collines environnantes, les premières terrasses alluviales du Dadou offrent de larges vues panoramiques.

A vocation essentiellement agricole (prairies et pâturages), cette entité présente des qualités paysagères liées à la persistance de haies bocagères, ainsi que d'alignements d'arbres et d'arbustes le long des ruisseaux qui la parcourent. La productivité de ces terroirs aux sols profonds et bien drainés explique son urbanisation restreinte à quelques fermes anciennes isolées, les anciens respectant et économisant le potentiel agronomique des terres labourables.

En bordure de terrasse, surplombant le Dadou, se trouvent le château de Lézignac ainsi que l'église rurale de Saint-Pierre de Rozède.

LE SITE CLASSÉ ET LE CHÂTEAU DE LÉZIGNAC

Monument Historique, le Château de Lézignac était possession de l'Abbaye de Candeil et constituait la résidence d'été des évêques d'Albi. Signe de richesse et de pouvoir, il disposait d'un pigeonnier. En contrebas de l'édifice se trouve le Moulin de Lézignac, malheureusement en très mauvais état.

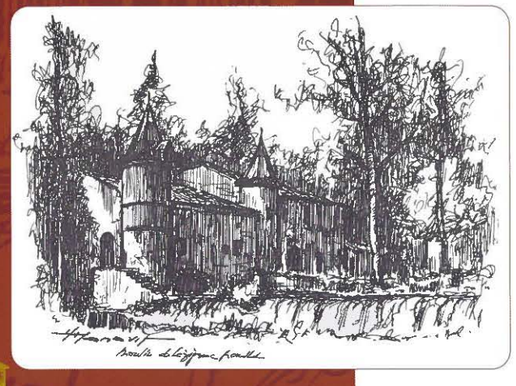

La plaine alluviale du Dadou

La plaine alluviale du Dadou constitue l'écrin paysager de la ville. Bien perceptible à l'arrivée de Lavaur (ouest) ou de Réalmont (est), ce secteur correspond au paysage dans lequel s'inscrit la ville. Accueillant par son caractère ouvert, il tend à perdre ses qualités spécifiques au fur et à mesure de son urbanisation.

Subissant une forte pression foncière, sa vocation agricole traditionnelle tend à disparaître en périphérie de l'agglomération au profit des extensions urbaines (entrées de ville, développement résidentiel, zones d'activités, etc.).

La qualité paysagère des plantations d'alignements

Du fait de sa planéité, tout élément de verticalité a un impact visuel très fort : mégisseries, pigeonniers... C'est notamment le cas des plantations d'alignement (platanes) qui bordent la RN 631, tradition instaurée sur décision royale depuis le XVI[e] siècle, développée jusque dans le domaine privé (entrées de domaines ou fermes).

A l'origine, le rôle est technique et économique tout autant que symbolique et esthétique : ombrage de la voie, tenue des bas-côtés, usage du bois... Il s'agit à la fois d'une véritable mise en scène et d'une signalétique, qui met en valeur et donne à lire le paysage environnant.

Avec le développement de l'automobile et surtout de sa vitesse, les alignements en bord de route sont devenus un facteur aggravant des accidents.

Contradictoirement, ils sont aussi un facteur de sécurité pour l'ombrage qu'ils procurent, par l'effet de signalisation routière préalable des changements de parcours et par la réduction de vitesse qu'ils favorisent en resserrant visuellement le gabarit de la route.

L'aménagement d'une piste cyclable parallèle offre également une qualité dans la découverte de la commune et de son patrimoine paysager, notamment à pied et en vélo.

Le patrimoine industriel

La plupart des usines et mégisseries de Graulhet sont implantées dans cette plaine, du fait de l'accessibilité de ses terrains plans et non inondables.

Sans rentrer dans l'histoire industrielle de Graulhet sur laquelle portent les Cahiers du Patrimoine n°4 et n°5, il convient d'évoquer ici l'importance du patrimoine industriel dans le Grand Paysage, notamment sur les deux axes routiers : route de Réalmont et route de Briatexte-Lavaur. Tels des « amers » dans la plaine alluviale agricole, la silhouette imposante des mégisseries annonce la ville proche, capitale du cuir : Graulhet...

L'ANCIENNE GROTTE DE JOURDE :

un patrimoine paysager fortement culturel

Singularité à la fois naturelle et culturelle, la grotte de Jourde est une ancienne carrière d'où étaient extraites des meules taillées dans les bancs de calcaire-poudingue.

Située sur le ruisseau d'Agros au niveau du Moulin et de sa cascade, elle fut reconvertie par l'installation d'une entreprise de compostage des débris de peaux.

Nombreux sont les graulhétois qui regrettent amèrement la dégradation irrémédiable de ce site à la fois insolite et pittoresque, avec son ancien moulin, la fraîcheur de sa grotte, ses mares naturelles verdoyantes, lieu de loisirs et de rêves d'enfants...

Les collines étagées (nord)

Au nord de la commune s'étage toute une série de collines sur lesquelles l'agriculture, très présente, entretient des paysages ouverts qui facilitent des vues lointaines.

Dans ce secteur, le remembrement agricole a fait disparaître en grande partie les structures bocagères qui organisaient l'espace. Depuis quelques années, les agriculteurs s'efforcent de reconstituer des haies en bordure de parcelles, afin de limiter les risques de pollution (nitrates) par le ruissellement des eaux de pluie et contribuer à la préservation d'un habitat (milieu écologique) indispensable à la faune sauvage. Ces aménagements vont progressivement recomposer la géométrie du parcellaire, et renforcer, indirectement, la puissance des vues panoramiques lointaines qui singularisent ce secteur.

Ce territoire se caractérise par les ambiances paysagères et les échappées visuelles propres à chaque combe ou vallon. Outre le patrimoine rural remarquable que constituent les corps de ferme et petits bâtiments annexes, ce secteur comprend plusieurs hameaux bien identifiables : Faudouas, Saint-Mémy, La Frégère...

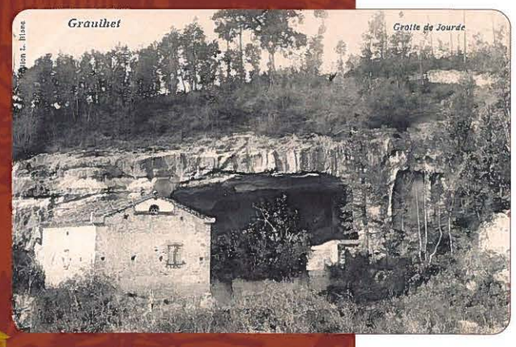

Les reliefs collinaires (sud)

Le sud de la commune se présente comme une succession de reliefs collinaires jusqu'à Canguilan, point culminant de la commune. Sa principale caractéristique réside dans une grande diversité d'ambiances paysagères, offrant à la fois des vues lointaines remarquables et des secteurs plus confidentiels, notamment au fond des vallons préservés.

C'est le travail paysan qui a transformé ces territoires en terroirs : ayant réparti les cultures, parcours, pâturages, bosquets et boisements selon les potentialités des sols. Il a conduit à cette mosaïque paysagère, composée de micro-paysages agricoles, qui semble organisée dans l'espace, notamment par le tracé linéaire des ruisseaux, soulignée par une végétation spécifique (ripisylve), la géométrie des structures bocagères, le couronnement des reliefs par les bosquets...

Ce secteur se caractérise par une diffusion très lâche de l'habitat. Le patrimoine rural diffus est constitué de corps de fermes et de petits bâtiments annexes dont l'architecture est directement liée aux ressources locales en matériaux et aux savoir-faire disponibles à proximité. Plusieurs petits hameaux regroupent quelques maisons et fermes, généralement à la croisée de chemins : La Jalarbertié...

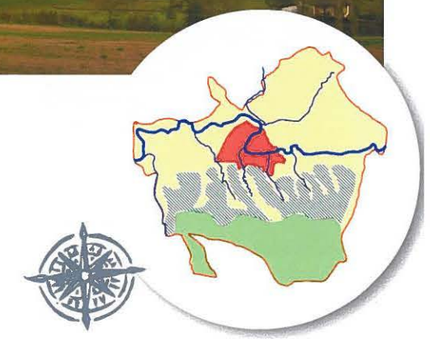

LES CHEMINEMENTS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI :
invitations à la découverte du patrimoine paysager de la commune

Les nombreux cheminements d'hier et d'aujourd'hui, qui parcourent le vaste territoire de Graulhet, représentent autant d'invitations à la découverte du patrimoine paysager de la commune.

Le tracé des grandes voies de communication traditionnelles remonte à la nuit des temps. Il semblerait que l'homme ait, très tôt, instauré ses chemins, peut-être même dans les pas des animaux migrateurs et transhumants.

Au fil des siècles, certains chemins se sont imposés dans le maillage du territoire. Certaines voies très anciennes ont façonné le territoire de Graulhet, favorisant la circulation des hommes et de leurs biens, et reliant les points d'habitat et de culte tout en préservant les terres agricoles les plus fertiles. A ce titre, la vallée du Dadou et sa plaine alluviale, le vallon du ruisseau d'Agros, les combes qui entaillent les reliefs collinaires, ont constitué des lieux de passage privilégiés, alliant facilité de circulation, sécurité et praticabilité.

Parmi les voies les plus anciennes de Graulhet, il convient de signaler :

- *le chemin du sel reliant Lautrec à Graulhet,*
- *la voie romaine, vraisemblablement aménagée sur une voie plus ancienne encore (celte ou néolithique) suivant le ruisseau d'Agros et longeant la grotte de Jourde,*
- *le chemin des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, notamment depuis l'hôpital primitif de Saint-Jacques de Primepause via Notre-Dame du Pigné (N.D. des Vignes).*

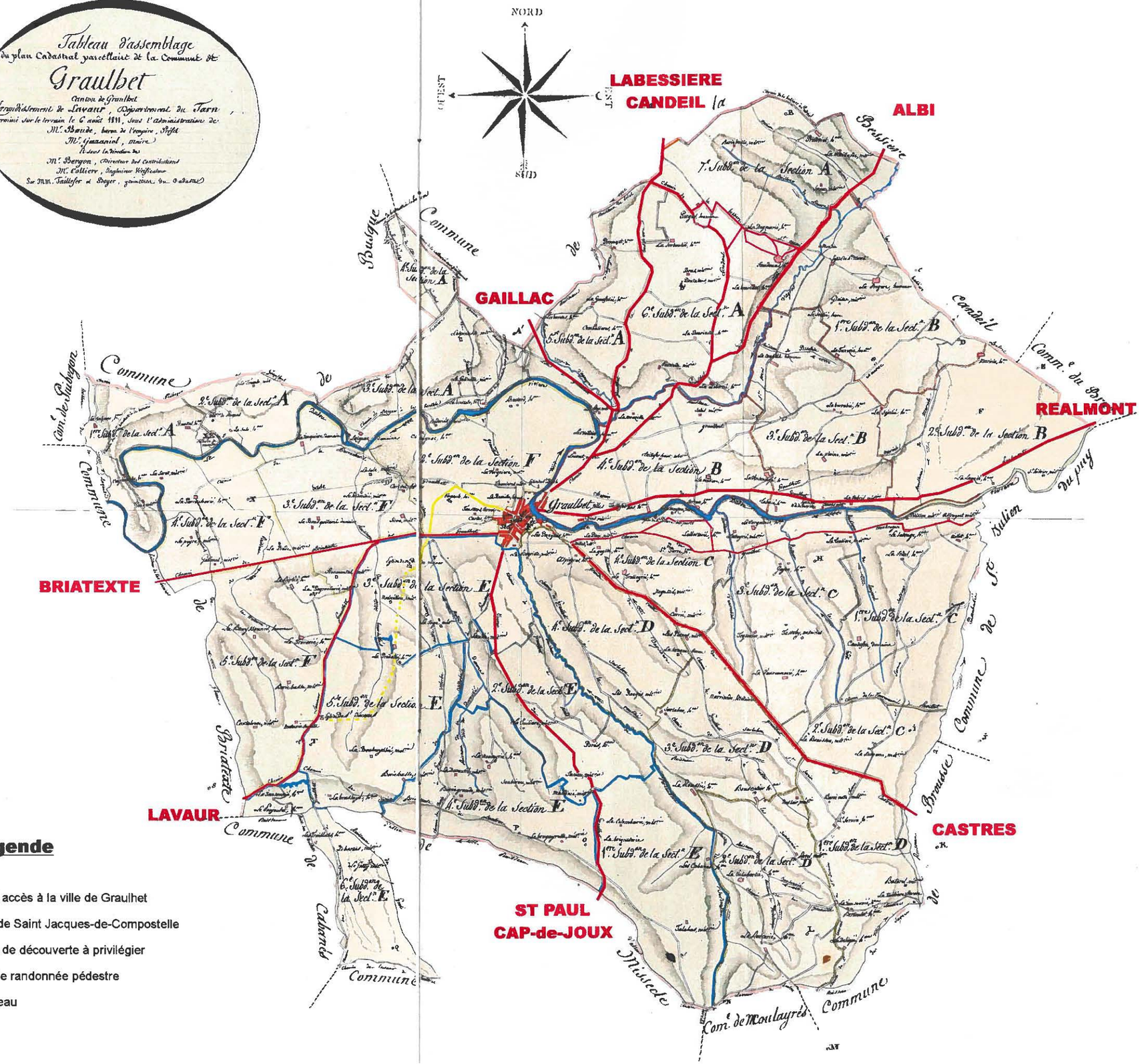

Le petit patrimoine hydraulique de Graulhet

Pour compléter cette invitation à la découverte du patrimoine rural de Graulhet, il convient d'évoquer le petit patrimoine de l'eau, indispensable aux activités quotidiennes des habitants d'hier et d'aujourd'hui : l'alimentation en eau des hommes et des animaux domestiques, l'irrigation des cultures, la lessive... Bien que modeste, il affirme le rôle indispensable de la ressource en eau pour les sociétés rurales.

Si la présence d'eau (source, rivière...) est fondamentale dans l'implantation des moulins, des villages et hameaux, c'est également la disponibilité en eau par simple forage d'un puits dans les nappes phréatiques qui explique la dispersion de l'habitat rural sur l'ensemble du territoire communal.

Les puits et pompes à chapelets

La présence de nappes phréatiques à faible profondeur a permis l'implantation d'un habitat relativement dispersé, lié à la création de puits pour assurer l'alimentation en eau des hommes et des troupeaux.

Jadis l'eau n'était pas amenée dans les habitations, il fallait la puiser. Si, aujourd'hui, toutes les maisons ont l'eau courante, les puits font toujours partie du paysage environnant les fermes et hameaux, repérables à la grande roue qui actionnait la pompe à chapelets.

Les martelières et autres ouvrages d'irrigation

Les martelières sont des dispositifs traditionnels liés à l'irrigation. Disposées sur des canaux ou à l'entrée des branches secondaires de ruisseaux, elles permettent d'orienter les écoulements en fonction des terres à irriguer, par l'intermédiaire de vannes manœuvrées à la main ou à l'aide d'une manivelle pour les plus importantes.

D'autres ouvrages hydrauliques existent dans les campagnes. La généralisation récente de l'irrigation a fait apparaître dans les paysages agricoles, au creux des combes et vallons, de petites retenues collinaires destinées à assurer une ressource en eau suffisante pendant la période estivale. Elle s'est également accompagnée de divers équipements : pompes, rampes d'irrigation, tourniquets et enrouleurs...

Les fontaines et lavoirs

Graulhet possède peu de fontaines et lavoirs : peu nombreux du fait de la dispersion de l'habitat et de la bonne disponibilité en eau (puisage), la plupart de ces équipements collectifs ont été détruits ou ont disparu par manque d'entretien.

Les constructions agricoles annexes

Destinées au rangement du matériel et, quelquefois, au repos des agriculteurs, de petites constructions sont disséminées à travers champs, généralement de plan rectangulaire, bâties avec les pierres des champs et dotées d'un toit de tuiles. Avec l'évolution des pratiques agricoles, le changement des cultures et des techniques, la plupart de ces petits édifices d'exploitation ont été abandonnés. Pourtant, leurs vestiges sont autant de témoignages de la diversité et de la vitalité de l'agriculture traditionnelle.